

Communiqué de presse
Clermont-Ferrand, le 2 septembre 2021

Clermont-Ferrand labellisée « Cité éducative »

Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole, Karim Benmiloud, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand et Philippe Chopin, Préfet du Puy-de-Dôme sont heureux d'annoncer la labellisation « Cité Éducative » pour le quartier La Gauthière-Les Vergnes par Mme Nadia Hai, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville. Ce label valorise et encourage les initiatives visant à améliorer l'accompagnement des jeunes de 0 à 25 ans dans tous les aspects de leurs vies dans des dynamiques de projets. Cette « Cité éducative » s'inscrit pleinement dans la démarche participative et collaborative des « Villes apprenantes » du réseau mondial de l'UNESCO auquel Clermont-Ferrand participe activement.

Co-construite par la Ville de Clermont-Ferrand, l'Éducation Nationale et les services de l'État dans le Puy-de-Dôme, la « Cité éducative » entend mettre en œuvre, grâce à la mobilisation d'une centaine d'acteurs (institutionnels, associatifs, entrepreneuriaux...) intervenant directement ou indirectement sur le territoire, une réelle continuité éducative pour tous les jeunes. Elle s'organise autour du collège La Charme et de son secteur de recrutement (les quatre groupes scolaires des Vergnes et de la Gauthière, les lycées Ambroise-Brugière et Camille-Claudé, l'Institut des Métiers (CFA), l'Université Clermont Auvergne, l'ensemble des grandes écoles de Clermont-Ferrand et les services de la Métropole parmi lesquels la Mission Locale.

Première « Cité éducative » de la métropole clermontoise, le territoire La Gauthière-Les Vergnes a été choisi en raison des fragilités sociales et éducatives qu'il peut parfois présenter, de l'impact des opérations de renouvellement urbain en cours mais aussi de ses nombreux atouts : être le quartier le plus « jeune » de la ville, ses équipements sportifs et pluridisciplinaires de qualité, sa grande richesse associative et la vitalité de ses centres sociaux.

Dotée de moyens financiers supplémentaires par l'État, la Ville et la Métropole, cette **grande alliance éducative** qu'entendent former l'ensemble des acteurs du territoire aura pour principaux objectifs de :

Conforter l'école et les établissements d'enseignement et de formation :

- Par un soutien renforcé à l'implication des parents ;
- Par le développement d'une architecture innovante en faveur de la petite enfance ;
- Par l'amélioration du suivi individuel de tous les jeunes : ceux qui se trouvent en grandes difficultés mais aussi ceux qui réussiraient mieux encore en étant accompagnés ;
- En garantissant le bien-être de toutes et tous, élèves et personnels.
- En s'engageant à protéger chaque jeune de toutes les formes de « décrochages » scolaires, qu'elles soient liées à l'échec scolaire ou à un drame personnel

Soucieuse d'ouvrir ce dispositif innovant au plus grand nombre, la Ville de Clermont-Ferrand sollicitera l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour obtenir une seconde labellisation pour le quartier Saint-Jacques.

Promouvoir la continuité éducative :

- En favorisant la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans dans un environnement innovant et mieux adapté ;
- En impliquant davantage les parents par des temps d'accueil et d'échanges réguliers ;
- En renforçant les actions de sensibilisation et de prévention autour de la santé à destination des jeunes et de leurs parents ;
- En luttant contre toutes formes de violence : intrafamiliale, harcèlement, racisme, ...

Ouvrir le champ des possibles :

- En aidant chaque jeune, tout au long de sa scolarité puis de sa formation, à trouver les clés de sa propre émancipation, notamment à travers le sport et la culture ;
- En permettant à chaque jeune de découvrir les formations, diplômes, métiers existants et en l'accompagnant dans ses choix ;
- En accompagnant les jeunes dans l'apprentissage d'une « citoyenneté éclairée » soucieuse de l'environnement et attentive aux Objectifs de Développement Durable ;
- En donnant l'accès à toutes et tous au numérique et en éduquant aux médias et à l'information.

L'Observatoire des Réussites Éducatives

L'évaluation et le suivi du projet font pleinement partie de la « Cité éducative » et seront assurés par l'installation, dès les premières semaines de la prochaine rentrée scolaire, d'un *Observatoire des Réussites Éducatives*. Rassemblant au sein de deux collèges l'ensemble des acteurs du territoire, cette démarche innovante permettra *in itinere* de recenser et d'analyser les différentes actions menées ; et de co-construire l'ensemble des programmes afin de permettre à la « Cité éducative » de réussir son pari : devenir un territoire d'excellence éducative pour tous et toutes. L'ensemble des actions et programmes construits aura vocation à être progressivement décliné à l'échelle de la ville.

CONTACTS PRESSE

Ville de Clermont-Ferrand

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33 – 04 73 42 61 84

Préfecture du Puy-de-Dôme

- pref-communication@puy-de-dome.gouv.fr / 06 86 37 90 09 – 06 80 37 34 18

Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

- Béatrice Humbert : beatrice.humbert@ac-clermont.fr / 06 16 42 44 11